

Ecole maternelle Jean Moulin
Compte rendu du conseil d'école du mardi 9 mars 2021 en visio
18h30 – 20h30

Présents en ligne :

Parents PEEP

Caroline Lavialle, Audrey Tatry, Angelina Bonneau

Parents FCPE

Camille Eymard, Alexandra Grolleau , Razika Guizem, Laetitia Hopital, Tiphaine Poullard-Delbarre, Caroline Sultan-Larue, Anissa Tilouta, Amélie Vilvarajah-Joly, Amélie Vergé-Bernard,

Parent indépendant

Crestina Pereira

Représentant de la municipalité :

Christine Elice

Enseignants :

Valérie Alix, Khalida Arbouche, Davina Cappai, Claire Cirier, Léa Demongeot, Catherine Ducéré, Eva Ferreira, Justine Guillo, Elodie Le Maître, Melissa Lemaire, Carole Nanguet, Odette Pereira (directrice), Séverine Poignand, Anouk Rarivo, Nadine Roumier, Myriam Thisse, Salomé Vieira, ,

1. Le point sur la situation sanitaire à l'école, rappel des dernières mesures

Nous venons d'être informés juste avant ce Conseil d'Ecole de la fermeture de la classe de petite section de Nadine Roumier en raison de la présence d'un enfant positif asymptomatique dans le groupe d'élèves. La réouverture de la classe se fera le jeudi 18 mars.

Au niveau des règles d'isolement liées à la COVID, des mesures ont été prises avant les vacances de février puis remodifiées pour la reprise.

En cas de signes de maladie, les enfants restent à la maison et le retour à l'école avant 7 jours est conditionné par la disparition des symptômes et par un écrit d'un parent attestant que cette reprise est validée par un avis médical ou par un test négatif.

Si un enfant est « cas contact hors foyer », il reste 7 jours à l'isolement. S'il est « cas contact foyer » l'isolement est plus long et décidé par l'ars.

En cas d'un enfant testé positif à la covid, la classe est fermée car les enfants n'ont pas de masques. Les autres enfants de la classe deviennent des cas contacts et restent 7 jours au domicile. L'enseignant qui lui est masqué n'est pas en arrêt mais en télétravail avec proposition de continuité pédagogique à distance.

En cas de variant sud-africain ou brésilien dans une classe, l'ars donne d'autres instructions.

Le protocole sanitaire réactualisé oblige les usagers adultes des écoles à porter un masque en tissus de catégorie 1 ou un masque FFP. A la cantine, la distanciation exigée entre deux groupes de classes différentes est de 2 mètres. Le protocole sera mis sur le site web de l'école.

2. La sécurité à l'école

Un 3^{ème} exercice PPMS sera prévu d'ici la fin de l'année de même qu'un 2^{ème} exercice incendie.

Concernant la demande d'un signal PPMS efficace dans les écoles, il nous a été dit qu'il était trop tôt pour avoir des informations sur le volet réhabilitation du Plan Ecole de la ville. Néanmoins, la municipalité a échangé avec Mme l'inspectrice de l'Education Nationale sur le matériel pressenti. Le projet est supervisé par la Police Municipale. Un diagnostic sur chaque site public de la ville sera fait. Nous aurons plus tard une visibilité sur le calendrier de déploiement. Mme Elice précise que le signal PPMS sera fort probablement sonore et relié à la police municipale.

L'entrée via le jardinet a été réouverte suite aux travaux réalisés pendant les vacances d'hiver. Désormais il n'y a plus de risques de glissade dus à l'ancienne pente et à la boue en temps de pluie.

Les parents représentants réitèrent leur demande de sécurisation des abords par la présence d'une personne pour assurer la traversée de la rue du côté de la maternelle. Ils ont observé la présence de deux encadrants assurant cette fonction du côté de l'école élémentaire. Qu'en est-il de la répartition de moyens pour les 2 écoles ? Une campagne de recrutement d'agents a eu lieu sur la ville et était visible sur les panneaux de communication de la municipalité, où en est-ton ? demande Mme Lavialle.

Mme Pereira n'a pas plus d'information sur ce sujet. Elle rappelle que les besoins existent aux deux endroits avec des particularités à l'école élémentaire, des effectifs plus nombreux et des enfants qui arrivent et traversent seuls la rue.

La FCPE avait demandé s'il était possible pour la mairie de protéger l'entrée avec des barrières comme c'est le cas du côté de l'élémentaire car des voitures se garent sur les trottoirs et le passage est très difficile pour les piétons. Le service de la vie éducative a porté cette demande à la direction des espaces publics.

Les parents de la FCPE parlent de l'attente longue dans l'aile derrière la loge de la gardienne et demandent si d'autres solutions qu'une arrivée à 8h25 pour les MS et 8h30 pour les GS sont possibles. Mme Pereira rappelle que les horaires échelonnés sont fortement recommandés dans le protocole sanitaire et qu'il faut en même temps respecter les 3 heures de cours d'affilée comme nous le rappelle l'Education Nationale.

Rouvrir plus tôt aux parents des GS, MS, déplacerait le problème, l'engorgement se ferait dans le petit sas de la maternelle avec la rencontre avec les familles de PS. Le petit sas du côté du réfectoire ne peut contenir les familles de 13 classes.

N'oublions pas que les mesures vigipirate sont toujours à respecter et à croiser avec les mesures sanitaires, elles précisent d'éviter les attroupements aux abords de l'école. Le petit sas donne directement sur la rue.

Certains parents ayant des élèves en grande section et à l'école élémentaire mentionnent l'horaire commun aux deux écoles pour la reprise à 16h30 et l'embouteillage déjà présent lorsqu'ils arrivent dans le grand sas devant l'élémentaire.

Un parent représentant demande pourquoi il y a 3 accès dans la cour et un seul flux sortant en passant devant la loge. Mme Pereira rappelle que sortir par l'entrée du jardinet entrainerait le croisement des parents sortants avec les arrivants et ce sur un chemin étroit. De même, sortir par les différentes portes de secours déjà utilisées avant les vacances de Février était très gênant pour les logements des fonctionnaires, ce n'est donc plus une option possible. Il ne reste plus que cette sortie par le sas du groupe, séparé par des barrières de l'élémentaire.

Les scénarios ont été maintes fois étudiés par toute l'équipe. Il y a toujours un inconvénient dans chaque scénario pensé.

Si les parents trouvent des solutions permettant de respecter à la fois les mesures vigipirate, les mesures sanitaires, le temps de cours obligatoire et de responsabilité des enseignants, la compatibilité avec les horaires de l'école élémentaire et ce sans léser qui que ce soit, alors nous restons ouverts aux modifications.

3. Dernières informations sur la carte scolaire à Rosny pour la rentrée 2020 / 2021, incidences sur notre école

L'école maternelle accueille actuellement 333 élèves. La campagne d'inscription des nouveaux élèves se termine fin mars. La municipalité constate que chaque année environ les 2 tiers des effectifs totaux sont atteints à la fin de cette période.

Pour l'année scolaire 2021 / 2022 la carte scolaire est revue et subira d'autres remaniements à la rentrée 2022. Pour absorber la démographie croissante dans le secteur du groupe Moulin, la semaine dernière la ville a informé les directeurs et les parents d'une bascule de certains effectifs vers le groupe Mondor Pré Gentil. Elle concerne 22 familles ayant actuellement un enfant en classe de grande section sans fratrie à l'école élémentaire Moulin. 15 rues de notre secteur seront rattachées au Groupe Mondor Pré Gentil et ces 22 familles y habitent.

Il y a aussi 55 familles avec des enfants entrant en classe de petite section à la rentrée prochaine qui sont également concernées. Le nouveau groupe scolaire de rattachement ouvrira 2 à 3 classes.

Des demandes de dérogations sont possibles en cas de situation de handicap ou de problèmes de santé chroniques.

Les parents d'élèves de ce Conseil pensent qu'en terme de communication, il n'y a aucun accompagnement des parents et des enfants concernés. Madame Pereira précise que les directeurs ont eu l'information le mardi et les parents le jeudi. Les associations de parents demandent si ce changement de carte scolaire se répercute également sur les centres de loisirs. Plus précisément, les élèves qui venaient les mercredis et pendant les vacances au centre de loisirs à l'école Moulin ou à l'annexe Justice seront-ils toujours accueillis ?

Mme Pereira se propose de faire visiter le nouveau groupe scolaire aux élèves concernés des 4 classes de GS dans le courant du mois de juin. Elle demandera aux équipes éducatives de faire au mieux pour éviter d'isoler des élèves du groupe Jean Moulin dans leur nouvelle classe.

4. Bilan des entretiens avec les parents autour de la remise des livrets de progrès et réussite

En raison des mesures sanitaires, la date de la matinée du samedi 12 février dédiée à l'accueil des parents et des élèves pour un entretien individuel de milieu d'année afin de faire un point sur la scolarité, a été annulée. Des rendez-vous téléphoniques et quelques rendez-vous en présentiel échelonnés sur 15 jours ont été donnés par les enseignantes.

5. Les travaux à l'école

Il a été envisagé de récupérer la salle des atsems pour en faire un 3^{ème} bloc sanitaire indispensable. Cela implique de retrouver un espace pour les agents. Dans un premier temps, il a été proposé d'implanter un nouveau local près des logements des fonctionnaires. La mise en œuvre entraînerait de lourds travaux nous a dit la municipalité. La transformation du logement de la gardienne en salle des atsems lorsqu'il sera libéré au départ de son occupante est à l'étude.

Quelques urinoirs du bloc sanitaire du côté du préau installés en surnombre par la municipalité par rapport aux besoins en wc classiques, seront transformés en wc. En effet, les élèves de petite section ne peuvent les utiliser qu'en milieu d'année scolaire.

La question de la faisabilité de l'agrandissement du réfectoire de cantine passé de 9 classes utilisatrices à 13 classes en 4 ans a été posée aux services des bâtiments mais à ce jour il nous est dit que les réponses techniques/architecturales sont très couteuses. Une réflexion est menée pour gagner de la place via l'aménagement du mobilier et réduire les effectifs dans les années à venir.

Mesdames Cappai et Cirier enseignantes de grande section dont les classes sont situées à l'étage sont limitées dans leur pratique des arts plastiques par l'absence de point d'eau à proximité. Ceci pourrait faire l'objet d'une demande de travaux.

6. Le point sur le remplacement des atsems et le départ de la responsable des agents

Les remplacements en interne des atsems sont finalement effectués par l'atsem dédiée aux 4 classes de grandes sections notamment à l'étage. Résultat : 1/6 de son temps seulement en moyenne est dédié aux classes de grande section.

Les enseignantes des classes de moyenne section précisent que contrairement à ce que croient beaucoup de parents, les atsems ne sont pas toute l'après-midi dans leurs classes. Leur déjeuner se termine vers 14h10. Elles basculent ensuite à 15h aux dortoirs pour gérer la fin de la sieste des élèves de petite section (aide à l'habillage, aide au soin pour les enfants souillés, rangement et nettoyage des dortoirs).

Mme Pereira réaffirme que toutes les classes devraient avoir une atsem à temps plein. Quand un effectif d'élèves se rapproche des 30 enfants, est-il tolérable de laisser un adulte seul encadrer, enseigner, soigner les élèves et assurer leur sécurité ?

Les enseignantes rappellent que récemment, deux atsems de l'école ont dû quitter au pied levé leur classe et les élèves pour aller s'occuper d'une école où les atsems étaient toutes en grève et où les tâches d'entretien étaient lourdes.

Les 3 remplaçantes du pôle ressources de la ville ont vite été prises pour des missions de remplacement sur des postes occupés par du personnel vulnérable au covid. Est-ce que les nouveaux élus pensent créer un véritable pôle de remplacement à l'échelle d'une ville qui compte 18 écoles ?

Mme Rayer responsable sur notre site des agents du groupe solaire a quitté son poste récemment pour de nouvelles fonctions chez un autre employeur. Mme Rayer laisse une organisation rodée à laquelle elle a bien contribué. Un recrutement est en cours.

7. Les partenariats pédagogiques maintenus et les événements suspendus, quelles perspectives ?

En raison des mesures sanitaires, les sorties au cinéma et dans toutes les autres structures culturelles de la ville hormis la bibliothèque municipale et la ferme pédagogique, ont été reportées à une date indéfinie.

-Les intervenants dans les classes autour des films programmés

Les classes de petite section d'Elodie Le Maître et de moyenne section de Catherine Ducéré et Salomé Vieira, sont inscrites au projet Ma 1^{ère} séance. De ce fait, elles ont reçu à l'école une intervenante cinéma, partenaire de la mairie qui a permis aux élèves de travailler sur la sonorisation d'un petit film d'animation « Petite flamme ». Les enfants ont ainsi découvert les secrets de fabrication, ils ont prêté leur voix, utilisé différents supports de bruitage et découverts des supports d'audiovisuel.

-l'intervenant théâtre (projet Théa)

La classe de grande section de Valérie Alix reçoit régulièrement une intervenante comédienne qui aide au montage du projet de théâtre Théa. Depuis le 12 mars, 8 séances ont eu lieu. Entre le 20 et le 25 juin les élèves devront faire des répétitions au théâtre de Saint Denis où ils se produiront la même semaine devant un public scolaire qui participe à l'opération. Les dates exactes seront fixées peu de temps avant fin juin. Des vidéos devraient être proposées aux parents.

-La ferme pédagogique

Depuis le dernier Conseil d'école, les classes de moyenne section de Carole Nanguet et Justine Guillo ainsi que celles de Catherine Ducéré et Salomé Vieira et celle de Nadine Roumier ont visité la ferme de Rosny. La séance d'animation habituelle qui a lieu après la visite du site ne peut plus se tenir en raison des mesures sanitaires mais la visite de la ferme en vaut quand même la peine. L'accompagnement est de grande qualité.

-Le sport avec la ville

Toutes les classes de grande section ont bénéficié de séances de sport avec les éducateurs sportifs de la mairie. Comme chaque année, l'école les remercie pour leur apport pédagogique et leur expertise.

La semaine dernière, un cycle de rugby en partenariat avec le club de la ville et la circonscription de l'Education Nationale a démarré pour 3 classes de grande section. Les séances ont lieu une fois par semaine, le vendredi après-midi au gymnase du Pré Gentil. Une autre classe de grande section, celle de Mme Alix en bénéficiera en mai. C'est une approche du rugby, puisqu'il s'agit d'en comprendre les règles sans être dans « un corps à corps » qui peut être impressionnant dans la version adultes. Tout se fait de façon adaptée aux jeunes enfants avec une transmission de valeurs propres à ce sport.

-L'intervenant en architecture

Suite à notre demande, Maelle Valfort, jeune architecte au sein de la ville est venue rendre visite le 1^{er} mars aux 4 classes de grande section pour présenter son métier et un projet de réalisation sur Rosny : une petite maison faite uniquement à partir de bois, de briques et de paille. Les enfants ont pu toucher le contenu de la malle à échantillons de matériaux utilisés. Ils ont regardé la maquette, les photos et ont pu poser des questions sur la conception des maisons et les métiers de la construction. L'école remercie vivement Maelle qui a donné du temps à l'école et a transmis tout son enthousiasme.

-La BCD Louis Aragon

En mars, la classe de Nadine Roumier se rendra à la BCD pour une découverte des lieux et un emprunt de livres qui seront restitués lors de la deuxième visite le 1^{er} avril. Il est toujours indispensable de montrer aux enfants dès le plus jeune âge l'existence de ces lieux qui permettent l'accès aux livres pour tous. Cela peut aussi inciter des familles à s'y rendre ensuite.

-Le projet Etamine avec l'OCCE

La classe de Catherine Ducéré et de Séverine Poignand participent comme chaque année à ce projet de création d'album par les enfants et d'échanges de critiques entre plusieurs écoles de France.

-Un spectacle de danse inter niveaux avec les classes d'Elodie Le Maître, de Claire Cirier et de Catherine Ducéré est en préparation. Nous espérons que la date de représentation pour les familles à la salle Simonon le 15 juin sera maintenue.

-Le partenariat habituel avec les deux associations « Le festival du livre » et « Lire c'est partir » est modifié. Pour rappel, ces partenaires ont pour but d'amener la lecture au plus grand nombre d'enfants avec des livres de qualité et abordables. En raisons des mesures sanitaires l'opération de vente de livres sur le groupe scolaire un soir d'avril ne peut se faire comme d'accoutumée. Pour le moment, par manque de temps, Mme Pereira n'a pas de visibilité sur de possibles opérations via les sites web de ces associations. A suivre...

8. Le thème annuel de l'école : « Refuges, cabanes et maisons », quelques exemples d'objectifs pédagogiques et de réalisations

Le lundi 7 et le mardi 8 décembre la société Kaplas est intervenue auprès des 13 classes. La construction d'un paysage de Noël dans le préau a ravi les enfants. Chaque groupe était chargé d'un élément du paysage (gare, maison, personnages etc...).

Les élèves ont pu réinvestir des techniques apprises comme par exemple la construction de maisons en kaplas de formes rondes. Ils l'ont fait de façon spontanée lors des activités libres et aussi lors des ateliers. Pour les enfants de petite section, il est nécessaire d'avoir plus d'encadrants pour une mise en œuvre plus aisée.

Les parents ont payé 4 euros, l'école a pris en charge le reste avec la coopérative générale soit 4 euros par enfant (frais de matériel en grand nombre, déplacement, savoir-faire des deux intervenants spécialisés).

Comme vous avez pu le voir sur le site web de l'école, les élèves s'approprient au quotidien dans les classes le thème du projet annuel que ce soit à travers l'architecture, l'habitat animalier, la technologie, la connaissance des matériaux, des milieux et des modes de vie, la création de film et d'albums.

9. Le point sur le travail des collègues enseignantes du rased

Céline Carré notre collègue enseignante spécialisée à dominante relationnelle (rased) travaille étroitement avec nous ainsi que dans 4 autres écoles. Son travail de prévention a permis de prendre en charge des élèves de moyenne section pendant 10 séances en moyenne par enfant.

Le bilan fait à la fin des prises en charge permet de croiser les regards sur chaque élève, d'affiner notre approche et d'inclure les familles dans notre démarche. En tout 9 enfants des classes de moyenne section ont été pris en charge. 6 élèves des classes de grande section seront prochainement pris en charge.

Gaëlle Callier autre enseignante du rased spécialisée dans la difficulté scolaire prendra en charge 5 élèves de grande section. Son intervention a pour objectif de donner un coup de pouce sur l'acquisition des pré requis pour l'intégration en classe de CP.

10. Le travail social à l'école avec les familles

Lorsqu'un élève interpelle un enseignant soit pour des raisons de difficultés scolaires soit pour des raisons comportementales, il est importants d'avoir des éléments sur sa situation familiale en dehors de l'école. Un enfant est parfois peu disponible pour apprendre pour des raisons d'ordre privé.

Il faut alors travailler avec les familles, les écouter, les mettre en confiance, travailler avec la psychologue scolaire qui s'occupe de 4 écoles, orienter parfois les parents vers la PMI, le CMP, le PRE (programme de réussite éducative de la ville), la Maison des parents etc.... La demande d'aide peut venir également des familles en difficultés. Les problématiques sont suffisamment nombreuses et nécessiteraient au sein de l'Education Nationale des créations de postes d'assistants sociaux scolaires dédiés. Ce sont les directeurs avec le rased, les enseignants qui portent les nombreux besoins..

11. Le bilan de la coopérative scolaire

19 500 euros figurent sur le compte bancaire de l'école.

La coopérative dons des parents s'élève à **4 800 euros**.

La vente des photos a permis de récolter 5 696 euros. Nous attendons la facture du photographe. Nous devrions dégager une recette d'environ 1 900 euros.

Une fois la facture photos payée nous ventilerons le budget pour financer les sorties de fin d'année telles que les cueillettes dans les champs du 77 en espérant qu'elles seront toujours ouvertes et/ou la venue du Musée en Herbe dans nos classes.

Nous sommes en train de chiffrer l'achat d'un vidéo projecteur mobile, de tablettes numériques avec contenus pédagogiques pour chaque classe de grande section (une par classe).

12. Téléphonie, informatique , copieurs, fournisseurs, les moyens de travail des professeurs à l'école

L'école dispose enfin d'un téléphone fixe sans fil. Sa portée va jusqu'à la moitié de la cour de récréation lorsqu'on se déplace avec.

La demande d'accès internet et de la mise à disposition d'un pc dans les salles des maîtres des écoles maternelles a été entendu par la DSI qui va réaliser des devis pour les travaux de câblage.

La demande de possibilité d'usage de la clef usb des enseignants sur les copieurs des écoles a été transmise par le service Education au service de la Commande Publique. Il n'y a pas de retour pour le moment sur la demande d'intégrer ce paramètre dans le cadre de la relance du prochain marché public.

Cette demande est essentielle. N'ayant pas fait paramétrer les clefs usb sur les copieurs Xerox dans le passé, la ville en avait retiré l'accès sur les machines car les copies faites par les professeurs n'étaient pas décomptées.

Les problématiques liées à nos demandes des fonctionnalités pratiques sur les sites web des fournisseurs de jeux Didacto et Wesco ont été intégrées dans l'ossature du nouveau marché public qui devrait être relancé fin octobre.

13. Le point sur les vélos de élèves

Deux enseignantes ont effectué un inventaire des vélos abîmés voire cassés. En intervertissant les pièces, il ne reste plus que 3 vélos incomplets.

Mme Boissarie en charge du matériel à la mairie va contacter l'école pour organiser la réparation des vélos.

14. Le périscolaire

Pour améliorer le fond sonore dans le réfectoire de cantine, Mme Amélie Vergé lance l'idée d'un aménagement des pieds des chaises avec des balles de tennis protectrices comme cela a été fait dans certaines classes de notre groupe scolaire pour éviter le crissement de ces meubles en mouvement.

A la question de la FCPE sur le nombre d'animateurs, la municipalité a répondu en rappelant le taux d'encadrement de 1 pour 14 élèves. Il a été précisé que pour le 15 mars, 2 animateurs étaient en cours de recrutement. Le taux d'encadrement n'est pas toujours respecté lorsque des encadrants sont absents commentent les enseignants.

Au sujet des activités Le péri scolaire répond aux questions de la FCPE :

chaque groupe d'enfants moyens et grands fait des ateliers extérieurs et ou intérieurs avant ou après le repas. Les plannings des mercredis sont affichés dès le début de chaque mois, sur le panneau d'affichage extérieur.

Le Conseil se termine à 20h45.

Compte-rendu écrit par Odette Pereira directrice

